



Canton de Limours

Arrondissement de Palaiseau

MAIRIE DE COURSON MONTELOUP

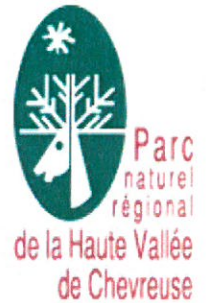
Place des Tilleuls

(91680)

☎ 01 64 58 90 01 📠 01 64 58 81 58

Monteloup.mairie@wanadoo.fr

<http://www.courson-monteloup.fr>



COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE DU DIX NEUF MAI DEUX MILLE QUINZE

L'An Deux mille quinze et le mardi dix-neuf mai, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances,

Sous la Présidence de : Monsieur **ARTORÉ** Alain, Maire

Présents :

Messieurs **CHAINTEUIL** Daniel, **DOS SANTOS** Carlos, **GIARD** Jean-Claude, **LABEAUT** Gilles, **MENDEZ** Joseph, **MORLET** Thomas, et Mesdames **BOUQUETY** Isabelle, **LOPEZ** Anabelle, **MONNERAT** Cathy, **PAILLANCE** Chantal, **PLESEL-LION** Peggy.

Absents :

Monsieur **GAUTIER** René donne pourvoir à Madame **MONNERAT** Cathy

Monsieur **KHOURY** Alain donne pourvoir à Monsieur **ARTORE** Alain

Monsieur **MORLET** Thomas est nommé secrétaire de séance.

OBJET :

- Commission d'Appel d'Offres Commune
- Commission d'Appel d'Offres CCPL
- Questions diverses.



Canton de Limours

Arrondissement de Palaiseau

MAIRIE DE COURSON MONTELOUP
Place des Tilleuls
(91680)

☎ 01 64 58 90 01 📠 01 64 58 81 58
Monteloup.mairie@wanadoo.fr
<http://www.courson-monteloup.fr>



COMMISSION D'APPEL D'OFFRES COMMUNE

Le 15 avril 2015, une délibération a été prise par le Conseil Municipal dans le cadre de la mise en place d'un groupement de commande pour la restauration collective par la Communauté de communes du Pays de Limours avec les communes membres qui le souhaitent.

Avaient été nommés comme élus siégeant à la commission d'appel d'offres du groupement :

Membre titulaire : Isabelle BOUQUETY

Membre remplaçant : Alain ARTORÉ

La préfecture a signifié l'illégalité de cette délibération (à l'instar de 5 autres communes de la CCPL) car les membres désignés doivent appartenir à la CAO communale qui aurait dû être mise en place préalablement.

En conséquence, Monsieur le Maire propose de mettre en place une CAO communale parmi laquelle des membres seront désignés pour participer à la CAO de la CCPL.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de procéder au scrutin public, Monsieur le Maire fait appel de candidatures. Une liste de six membres est présentée et les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste :

Monsieur le Maire en est le président.

Membres titulaires :

Madame BOUQUETY Isabelle

Madame MONNERAT Cathy

Monsieur CHAINTREUIL Daniel

Membres suppléants :

Madame LION-PLESEL Peggy

Monsieur GIARD Jean-Claude

Madame PAILLANCE Chantal

Le Conseil Municipal approuve ces nominations, à l'unanimité

MAIRIE DE COURSON MONTELOUP

Place des Tilleuls

(91680)

☎ 01 64 58 90 01 ✉ 01 64 58 81 58

Monteloup.mairie@wanadoo.fr

<http://www.courson-monteloup.fr>



CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA RESTAURATION COLLECTIVE PAR LA CCPL

Après avoir mis en place la CAO communale, Monsieur le Maire confirme :

- l'adhésion à la convention constitutive du groupement de commandes pour la restauration collective, la nomination de la Communauté de Communes du Pays de Limours comme coordonnateur du groupement,
- l'autorisation pour le coordonnateur à signer au nom et pour le compte de la commune le marché de livraison de repas en liaison froide et autres services connexes
- la nomination comme élu siégeant à la commission d'appel d'offres du groupement Madame Isabelle BOUQUETY (membre titulaire) et se propose comme membre remplaçant.

A l'unanimité le conseil accède à la proposition de la constitution d'un groupement de commandes pour la restauration collective par la CCPL

Fin de séance 21h30